

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20251219-lmc147699-DE-1-1

Date de télétransmission : 6 janvier 2026

Date de réception : 6 janvier 2026

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

—
République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

—
Séance du 19 DÉCEMBRE 2025

—
DELIBERATION N° 17

—
BP 2026 - POLITIQUE GREEN DEAL

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h09 le 19 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, M. David LISNARD, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Excusé(s) :

Pouvoir(s) : Mme Marie BENASSAYAG à M. Michel ROSSI, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Christelle D'INTORNI à Mme Alexandra MARTIN, Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Charles Ange GINESY, M. Gérald LOMBARDO à Mme Sophie NASICA, M. Kévin LUCIANO à Mme

Françoise THOMEL, Mme Françoise MONIER à M. Roland CONSTANT, Mme Catherine MOREAU à M. Franck MARTIN, Mme Michèle OLIVIER à M. Jérôme VIAUD, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO à Mme Caroline MIGLIORE, M. Joseph SEGURA à Mme Martine OUAKNINE, M. Philippe SOUSSI à M. David CLARES.

Absent(s) :

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la délibération prise le 13 décembre 2019 par l'assemblée départementale approuvant la nouvelle dynamique GREEN Deal pour le Département, visant à placer la transition écologique au cœur de l'action départementale et faire des Alpes-Maritimes un modèle en la matière ;

Considérant que via cette politique le Département s'est engagé à placer la question de la transition écologique au cœur de l'action Départementale, notamment en matière de transition énergétique, de mobilité douce et durable, d'une agriculture pour une alimentation de qualité et de préservation de la biodiversité ;

Vu la délibération prise le 18 décembre 2020 par l'assemblée départementale adoptant la nouvelle stratégie GREEN Deal horizon 2026 ;

Vu la délibération prise le 1^{er} octobre 2021 par l'assemblée départementale adoptant le Plan collège 2028 ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale approuvant la création du Fonds social d'aides à l'acquisition de véhicules électriques et à l'installation d'infrastructures de recharge (FSVIE 06) ;

Vu les délibérations prises les 20 janvier et 3 mars 2023 par l'assemblée départementale, adoptant le dispositif Confort Energie 06, destiné à promouvoir des économies d'énergie dans le secteur de l'habitat et l'essor des énergies renouvelables sur le département des Alpes-Maritimes ;

Vu les règlements intérieurs en vigueur des dispositifs FSVIE devenu FSIE et Confort Energie 06 ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale approuvant la mise en place du dispositif Cap'Ther ;

Vu la délibération prise le 17 décembre 2021 par l'assemblée départementale adoptant le Plan vélo départemental 2028 ainsi que le Plan stratégique mobilité 2028 ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale approuvant le Plan Méditerranée 06 pour la période 2023-2027 ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale approuvant l'engagement du Plan départemental de gestion de l'eau ;

Vu la délibération prise le 15 décembre 2021 par l'assemblée départementale adoptant la nouvelle politique agricole et rurale 2021-2026 ;

Vu le rapport de son président présentant de manière transversale l'ensemble des actions de la politique GREEN Deal pour l'année 2026 dont les budgets sont inscrits dans les différentes missions et politiques de l'architecture budgétaire ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions GREEN Deal, environnement et croissance verte et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Concernant le programme « Plan environnemental GREEN Deal » et le programme « Fonds social travaux maîtrise de l'énergie » :

- d'approuver la reconduction de la politique d'aides aux particuliers relatives à la lutte contre la précarité énergétique et à la mobilité électrique à travers les dispositifs Confort Energie 06 et FSIE 06 pour un montant de 10,23 M€ ;
- d'approuver la reconduction de la politique d'aide à l'habitat rural pour un montant de 300 000 € ;
- d'approuver la poursuite du soutien du Département à la SEML GREEN Energy 06 à travers une participation prévisionnelle à l'augmentation du capital de la SEML ;

2°) Concernant les actions menées au titre de la stratégie GREEN Deal dans son ensemble :

- d'approuver la poursuite d'études et prestations de services en matière de transition écologique contribuant à identifier des pistes d'atténuation, d'adaptation ou de sensibilisation au changement climatique ;
- d'approuver la création et la poursuite des partenariats avec les différents acteurs impliqués dans la transition écologique ;

3°) de donner délégation à la commission permanente pour :

- prendre toute décision utile quant à l'exécution de l'ensemble de la politique GREEN Deal ;

4°) d'autoriser le président du Conseil départemental, au nom du Département, à :

- solliciter des aides financières auprès des partenaires institutionnels (État, collectivités territoriales...) ou de Fondations ;

- signer les conventions et avenants en découlant ;
- 5°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces actions sont inscrits au budget départemental.

Pour(s) : 42

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle OLIVIER, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICO, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Contre(s) : 12

M. Jean-Jacques CARLIN, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Martine OUAKNINE, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI.

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental